



UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS COLLECTIF D'ILLE-ET-VILAINE

INFOS RETRAITÉS ET FUTURS RETRAITÉS

RENCONTRE RETRAITES / FUTURS RETRAITES DES FINANCES 35 DATE A RETENIR

Le collectif retraités des Finances d'Ille et Vilaine s'est réuni le 27 septembre dernier et a entériné les conditions de la rencontre annuelle des retraités et futurs retraités des Finances du département (secteurs public et semi-public).

La date retenue est le **jeudi 6 décembre 2018** dans les conditions que les habitués connaissent : **réunion dans les locaux de l'UD-CGT à 9 heures, suivie d'un repas en commun.**

La période est lourde de décisions et menaces pour les retraités : officialisation de la sous-revalorisation systématique des pensions de retraite, poursuite, amplification et pérennisation de cette évolution négative avec les projets de «réforme» des retraites et les menaces sur les pensions de réversion.

Et dans ces actions de destruction massive de nos droits sociaux, ne nous leurrions pas : retraités et actifs sont et seront maltraités de la même façon quoiqu'en pensent certains

Ce contexte nécessite une riposte d'envergure et la CGT, en première ligne, s'y emploie mais, pour mieux lutter, il faut s'informer, se souvenir du passé, connaître l'existant et savoir où Macron et ses sbires veulent nous amener.

C'est pourquoi notre collectif retraités Finances 35 a prévu de faire de la rencontre du 6 décembre une réunion plus technique sur ce sujet actuel et préoccupant avec **la participation de Alain Guichard, membre du bureau de l'UFR Finances** et spécialiste de ces questions, tout en laissant un créneau pour les questions sur ce thème et la possibilité d'aborder d'autres sujets.

Tous concernés, actifs et retraités, adhérents et anciens adhérents, sympathisants, réservez d'ores et déjà votre **JEUDI 6 DECEMBRE 2018** et vous pouvez vous inscrire dès à présent pour la réunion et le repas à suivre.

Une invitation plus formalisée sera adressée plus tard qui servira de lettre de rappel pour les oublieux, sachant que pour les actifs, des dispositions sont à prendre pour les autorisations d'absence (voir auprès de vos responsables syndicaux) .

Appel publié dans la Lettre de l'UFR-FINANCES adressée aux adhérents ayant une adresse mail le 10 octobre

NOS PENSIONS EN DANGER : MOBILISATION GENERALE

L'appauvrissement des retraité-e-s est programmé.

- Un recul social de plus de 70 ans

Les dernières décisions du gouvernement concernant les pensions de retraite aboutissent à un recul social de plus de 70 ans. La pension de retraite n'est plus un droit mais devient une simple allocation sociale.

En 1993, l'évolution des pensions en fonction des salaires était remise en cause et remplacée par une évolution en fonction de l'inflation.

Aujourd'hui, ce gouvernement abolit toute indexation. L'évolution des pensions, devenues allocations sociales, est désormais le fait du prince avec l'objectif de les faire baisser drastiquement.

- Un demi-mois de pension perdu chaque année

Après une année 2018 sans aucune revalorisation des pensions mais avec une hausse de la CSG, une augmentation de 0,3% en 2019 et 2020 alors que l'inflation prévue est de 1,7% par an, les retraités auront perdu près de 6% de leur pouvoir d'achat.

Chaque année, nous perdrons l'équivalent de plus d'un demi-mois de pension. C'est un appauvrissement programmé des retraités.

- Un avant-goût de la réforme à venir

Ces mesures annoncent ce que sera la réforme des retraites que prépare le gouvernement.

Tout le monde sera concerné, les futurs retraités comme les retraités actuels.

Non la pension n'est pas une allocation sociale mais un droit acquis par le travail et les cotisations versées.

Mobilisation générale à l'appel de 15 organisations syndicales et associatives de retraités, manifestations et rassemblements dans tous les départements.

L'UFR-FINANCES vous appelle à participer massivement aux manifestations dans vos départements

§§§§§§§§§§§§§§§§

Le collectif départemental de l'UFR-FINANCES 35 se réunira le lundi 19 novembre 2018 à 9 h 30 pour, principalement, finaliser l'organisation de notre rencontre départementale du 6 décembre 2018.

Ce n'est pas un cercle fermé : tout adhérent peut s'y inscrire.

EHPAD = Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

La mobilisation conjointe des salariés des EHPAD a permis des avancées ...au niveau des intentions. Agnès Buzyn a présenté la feuille de route du gouvernement pour relever le défi du vieillissement à court et moyen terme, en clôture des premières rencontres nationales entre l'assemblée des départements et la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), le 30 mai 2018.

Pour faire face aux besoins et attentes des personnes, de leur famille et des professionnels du secteur et repenser la façon dont les personnes âgées sont accompagnées et intégrées à la société, la Ministre des Solidarités et de la Santé a privilégié une double approche incluant des mesures immédiates pour améliorer la qualité de vie et l'ouverture d'une réflexion associant l'ensemble des acteurs et la société pour anticiper et répondre au défi du vieillissement et de la perte d'autonomie.

Reste à voir avec quels moyens et, en tout état de cause, la CGT réaffirme que la perte d'autonomie, quel que soit l'âge, fait partie des risques qui doivent être couverts par la branche maladie de notre Sécurité sociale. La CGT récusé donc l'idée du gouvernement d'instaurer une branche supplémentaire de la S. S. pour couvrir la perte d'autonomie, offrant de fait cette couverture aux assurances privées qui n'attendent que ça.

Et au vu du projet de lois de financement de la Sécurité Sociale (PLFSS), où il n'est question que d'économies budgétaires et de déremboursement, ce n'est pas gagné !

§§§§§§§§§§§§§§§§§§

La Pension de réversion en grand danger

Dans les projets gouvernementaux, avec la casse des acquis sociaux, on trouve la remise en cause de la pension de réversion.

Pour ce faire, des propos idéologiques fallacieux sont tenus : trop cher, ringard, inadapté, aujourd'hui les femmes travaillent, etc...

La pension de réversion est un acquis social. A l'origine elle ne concernait que les veuves et, ensuite, a été étendue aux deux conjoints.

Il s'agissait de faire en sorte que les époux ne perdent pas les ressources du foyer si l'un d'eux venait à disparaître. C'est donc une protection sociale inscrite dans le cadre de la Sécurité sociale.

La pension de réversion permet de limiter les pertes de revenus et n'est en aucun cas un privilège ringard.

Selon les statistiques de 2016, 4,4 millions de personnes bénéficiaient d'une pension de réversion, 89% de ces bénéficiaires étaient des femmes, corrigeant ainsi les inégalités de retraite très fortes entre hommes et femmes, en raison de carrières plus courtes et de salaires plus faibles. Pour les femmes, elle s'élevait en moyenne à 600 euros.

Avec le régime à venir de la «réforme» des retraites, les points qui sont personnels et individuels peuvent-ils être reversés au conjoint survivant ? Rien n'est moins sûr dans cette société où triomphe l'individualisme et dans laquelle les individus sont mis en concurrence et sont rendus seuls responsables de leur situation.

A nous de lutter, avec la CGT, pour changer cette orientation et revenir à une société de fraternité et de solidarité.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE

Les élections vont se dérouler dans toute la Fonction publique du 29 novembre au 6 décembre 2018 (vote électronique)

Les retraités ne sont pas électeurs même s'ils pourraient prétendre être concernés par le fonctionnement de leurs anciennes maisons ou en qualité d'usagers d'un service de moins en moins public et de plus en plus au service de la Finance.

Il est donc important que le résultat des listes CGT soit le meilleur possible pour les répercussions que ce résultat peut entraîner, ne serait-ce que pour l'attribution des sièges en CDAS (Comité départemental d'action sociale) où les retraités devraient avoir leur mot à dire. En Ile et Vilaine, nous faisons en sorte que les retraités soient représentés en qualité d'experts par un ou une retraité-e à défaut de pouvoir siéger de droit à cause de l'opposition des autres organisations syndicales qui se sont abstenues ou ont voté contre sur cette question au niveau national.

Nous ne votons pas mais nous connaissons tous des parents ou amis dans les diverses branches de la Fonction publique : faisons voter CGT !

Nécrologie

- Notre camarade Renée Guihard nous a quittés prématurément au printemps : Renée était une retraitée de l'ex-service du Trésor à Rennes.

Elle a milité longtemps à la section CGT du Trésor d'Ile et Vilaine à une période difficile et a contribué avec d'autres à renforcer le syndicat dans cette administration soumise au TPG.

- Plus récemment, notre doyen s'est éteint à près de 99 ans qu'il devait avoir en décembre. Fernand Barreau était retraité des Impôts depuis l'âge de 55 ans (services actifs) et a été syndiqué jusqu'au bout, se définissant comme militant de base selon ses enfants : un bel exemple de longévité et de fidélité à la CGT.

La section CGT Finances publiques a offert des fleurs à l'occasion de l'hommage rendu au crématorium de Vern le samedi 13 octobre

* * *

**Rendez-vous le 6 décembre 2018 et pour lutter,
rejoignez la CGT**



Nom : Prénom :
Adresse :
.....
Code postal Ville :
Année de naissance : Tél.:
Adresse mail :

Bulletin à renvoyer à : CGT Finances Publiques (Collectif retraités Finances)
2 boulevard Magenta 35044 Rennes Cedex